



Le vallon du Crémisan emmuré 60 familles oléicoles spoliées

Contact : Association France Palestine Alsace - BP 7436 - 68007 COLMAR - site internet : www.afps-alsace.com

Béthléem/Beit Jala le 7 avril 2015

Cela fait maintenant 12 ans que la Cour internationale de Justice (CIJ) de La Haye a condamné la construction par Israël du mur dans les territoires occupés de Cisjordanie car elle « entravait la liberté de circulation des habitants du territoire ». La CIJ a même exigé son démantèlement.

Ce jeudi 7 avril 2015, Israël, une nouvelle fois au mépris du droit international, a lancé la construction d'un nouveau mur de 8 mètres de haut qui coupera la vallée de Cremisan, près de la ville de Bethléem. Cela malgré de nombreuses mobilisations notamment de familles chrétiennes et l'opposition du pape lui-même. Une soixantaine d'entre elles seront dépossédées de leur terre et privées de leurs moyens d'existence.

Cette provocation illustre la volonté du gouvernement d'Israël de poursuivre la colonisation et de détruire tout espoir de paix. En France, le ministère des Affaires étrangères a condamné ce projet.

Mais, alors que la France (son président) aurait les moyens d'agir... elle se contente de « bla blater »...

**Le 19 août 2015 la
vallée de Crémisan
annexée à Israël : les
familles chrétiennes de
Bethléém/BeitJala
spoliées, le monastère
menacé**



Voici le plan d'expropriation pour la construction du mur fermant la vallée de Crémisan...



Dès le 29 août les bulldozers israéliens déracinent les oliviers

**Voir la
Vidéo**



Les habitants de Beitjala protestent face à l'armée israélienne. Les propriétaires sont des palestiniens de BeitJala et Bethléem, sont la plupart sont chrétiens....

[Voir la vidéo](#)



Avec l'ensemble de la population, à Bethléém ils protestent contre la construction du mur.... toujours face à l'armée d'occupation....

Voir la Vidéo



Les habitants des villages à l'entour viennent prêter main forte aux habitants de Bethléem et Beitjala... Ici Ibrahim Manasra de Wadi Fukin, président de la coopérative maraîchère avec laquelle nous développons un programme de coopération...



Malgré l'opposition de la population, les forces armées d'occupation imposent la construction du mur...



En France, le député européen Patrick Lehyaric, conseiller municipal communiste à Aubervilliers exprime le soutien du groupe « Gauche Unie Européenne » et dénonce les exactions de l'armée israélienne...



Manifestation de soutien de la municipalité d'Aubervilliers le 6 septembre, avec Patrick Lehyaric



Saint-Denis, le 20 août 2015

Patrick LE HYARIC

Député au Parlement européen
Vice-président du Groupe de la
Gauche Unitaire Européenne -
Gauche Verte Nordique

Conseiller municipal d'Aubervilliers

Nicola Khamis
Maire de la ville de Beit Jala
Palestine

Monsieur le Maire,
Cher ami,

J'apprends avec stupéfaction et colère la mise en action des bulldozers de l'armée israélienne contre vos terres, vos équipements, vos paysages, votre patrimoine culturel, pour prolonger le mur de séparation et de ségrégation, le mur de la honte.

Ce mur illégal que construit l'Etat occupant israélien pour empêcher votre peuple et vos institutions publiques d'édifier l'Etat Palestinien.

Les méthodes employées par la puissance occupante sont dignes des pires colonisateurs et dictatures qui se permettent de voler vos terres et vos maisons, de spolier les paysans, habitants, et votre propre municipalité.

Soyez assuré de notre détermination à ne pas laisser faire ceci en silence.

Nous allons informer nos populations, et la jeunesse, les appeler à agir et à manifester leur solidarité avec les citoyens de votre commune.

Je saisis ce jour même le ministre des affaires étrangères, M. Laurent Fabius, et la Haute Représentante de l'Union européenne, Mme Federica Mogherini.

Restant à votre disposition pour développer cette solidarité, recevez Monsieur le Maire, cher ami, mes sentiments solidaires et fraternels.

Patrick Le Hyaric